

UNION AFRICAINE UNIÃO AFRICANA

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE, S.E. MOUSSA FAKI MAHAMAT À LA 3^{èME} RÉUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ SUR LE MALI

09 OCTOBRE 2020

Excellence M. l'Ambassadeur d'Egypte et Président du Conseil de Paix et de Sécurité,

Excellences Mesdames Messieurs les Ambassadeurs, Membres du Conseil de Paix et de Sécurité,

Distingués Invités,

Mesdames Messieurs,

Aujourd'hui le Conseil de Paix et de Sécurité tient sa 3ème réunion sur le Mali, depuis que ce pays a connu des troubles ayant débouché sur le renversement des institutions, le 18 aout 2020. Cet intérêt soutenu témoigne de votre mobilisation constante, et à travers celle-ci, la volonté de notre organisation à œuvrer pour la paix et la sécurité sur notre continent.

Votre session, M. le Président, se tient au moment où des évolutions encourageantes ont été remarquées au Mali. En effet, les institutions de transition sont en train d'être mises en place, un Président et un Premier Ministre civils de la transition ont été désignés, ils viennent de mettre en place le gouvernement. Dans les prochains jours, le Conseil national de transition devrait être installé. L'ancien Président Ibrahim Boubacar Keita a été libéré et autorisé d'aller se faire soigner dans un pays de son choix. Ce 7 octobre 2020, les personnalités politiques et militaires, dont l'ancien Premier ministre, ont été également libérées. Ce sont là des avancées dont il faut se réjouir.

Les progrès réalisés ont amené les Chefs d'Etat de la Cedeao à lever les sanctions imposées au Mali le 20 août 2020. Je saisis cette occasion pour féliciter la Cedeao pour l'attention soutenue et la constante rigueur avec lesquelles elle a traité la situation au Mali depuis juin 2020 jusqu'à ce jour.

Cette attitude de la Cedeao, tout à fait conforme à l'esprit de la Charte de la Démocratie, des Elections et de la gouvernance, a sans doute été pour beaucoup dans l'évolution positive de la situation au Mali.

L'union africaine a travers mon représentant et chef de la Misahel le président Pierre Buyoya à contribué a cette évolution positive de concert avec la CEDEAO et les nations unies. Je voudrais féliciter le président Buyoya de cet excellent travail.

Excellences Mesdames Messieurs,

Votre Conseil voudra apprécier cette évolution et prendre les décisions qui s'imposent.

Votre Conseil voudra aussi indiquer la nature de l'accompagnement que l'Union africaine doit réserver à la période de transition qui s'ouvre au Mali ; car, comme son nom l'indique, la transition n'est pas faite pour durer. Durant les 18 mois à venir, un certain nombre de défis doivent être relevés; des programmes prioritaires doivent être réalisés.

Il faut rappeler que le Mali, en plus de la crise socio politique qui l'a déstabilisé depuis le mois de juin, est restée confronté aussi à une crise sécuritaire, mais également sanitaire. Les attaques terroristes n'ont pas cessé malgré les efforts des forces de défense maliennes et ceux des forces internationales. La Covid 19 a eu des conséquences négatives sur la vie socio-économique des populations.

En plus de ces urgences incontournables, le pays doit organiser des consultations électorales en vue de se doter d'institutions définitives.

La transition va donc être conduite dans des conditions matérielles, financières et psychologiques particulièrement difficiles, mais il faudra avancer. La contribution de l'Union africaine à l'accomplissement de ce vaste chantier est sans doute attendue. La Commission est prête à jouer sa partition et vos suggestions sont les bienvenues

Je profite de cette occasion pour remercier tous les partenaires du Mali qui sont restés à ses côtés. Je les encourage à poursuivre leur appui à ce pays et surtout à s'inscrire dans les priorités qu'il aura définies durant cette période de transition.

La solidarité avec le Mali reste un devoir et une obligation morale pour notre organisation ainsi que pour tous les partenaires et amis de ce grand pays africain.

Je souhaite à votre session de fructueux débats et je vous remercie.